

# Réunion Commission Alpine du 03/09/2015

**Présences des membres constituants :** , Plard Lionel, Chauvel-Aujames Catherine, Delor philippe, Cusset Lionel, Buttez Franc, Bouchalois Patrick, Jean-Jacques Belmond, Barthélémy Véronique, Cohadon Raoul, Chastanet Eric, Déat Philippe.

**Présences des membres associés :** Carsac Laurent, Olivier Jouve, Coudun Laurent, Mathieu Philippe.

**Présence du CTS :** Frédéric Echavidre.

**Excusés :** Patrick Pelat, Gardette Daniel, Petit Mathias, Moreau Pierre.

**Absents :** Barnerias François.

**Adoption des PV de la commission Alpine du 04/06/2015 et du 08/06/2015**

: A l'unanimité / aucune remarque préalable par retour mail.

**Objet : organisation du calendrier régional 2015/2016**

– début de séance à 18h20

## **Préambule**

La commission alpine avait arrêté une procédure pour l'élaboration du calendrier régional :

**En un premier temps :** il est demandé aux organisateurs de compétitions et d'animations de faire remonter au comité, par retour de mail pour le 28 Aout, dernier délais, les actions qu'ils souhaitent organiser avec :

- date souhaitée
- type d'épreuve
- format de course
- catégories concernées

Au 28 aout la commission n'a reçu que les propositions du CD15, du Ski club du Lioran et du ski club du Mont Dore. Les dates et propositions de courses de ses derniers sont pré disposées sur le document de travail proposé à l'assemblée pour finaliser le calendrier régional.

Le débat et les échanges s'engagent pour trouver leurs finalisations par le document de la pièce jointe. Annexe au présent PV.

Ce calendrier sera remis aux membres de la commission, aux clubs organisateurs, et au CTS, qui a en charge l'organisation de quatre réunions de secteurs (Besse, Chastreix, Le Lioran, le Mont Dore) aux fins de présentation aux différents gestionnaires des sites.

Il est attendu de cette démarche un accompagnement de la politique sportive du comité et des structures organisatrices, inscrit dans un climat de « faire ensemble ».

## Des question de stratégie, de choix et d'orientation sportives se posent

Le vecteur économique se pose dans tous les choix de participations aux différents circuits. Il ne doit cependant pas prendre systématiquement le pas sur le sportif. Il y a le collectif et des accompagnements individuels, pour ceux qui souhaitent intégrer un Pôle inter Régional dans une quête du haut niveau.

- Pour les catégories la décision de faire courir
  - en Géant les U10 U12 U14 sur les mêmes épreuves et les U16 avec les U18 et PLUS
  - en Slalom les U14 courent soit avec les U16 uniquement, soit avec les U16 et PLUS est maintenue.
- La participation de l'Auvergne au circuit Citadin chez les petits sera réservée aux jeunes en programme comité, les participations sont retenues sur les étapes d'Orcière et de Besse. L'impasse devrait être faite sur l'étape des Menuires, les effectifs étant en stage vitesse en PO.
- L'organisation d'une étape de la CFC sur Besse est retenue par la Commission Alpine et sera confirmée à la Commission Nationale citadine le 19 septembre, à l'occasion de sa réunion plénière.
- Le temps de stage autour de l'épreuve de CFC d'Orcière est revu au bénéfice d'un temps de stage sur le massif moins couteux. Le départ est en revanche avancé d'une journée pour permettre de ski la piste de vitesse la veille. Départ avancé au mercredi 13h30 après les cours.
- La saison prend une connotation vitesse. Il y a le stage vitesse de décembre organisé avec les PO et les Andorrans. Il y a aussi l'organisation de la CFC à Besse avec la tenue d'un Super G. A cette occasion, le CTS, doit voir avec la station la possibilité de préparation de la piste suffisamment en amont, pour que le comité puisse organiser un stage vitesse la semaine précédant l'épreuve.
- Les épreuves Citizen et Scara seront réservées aux compétiteurs qui peuvent prétendre à des podiums aux vues des résultats de leur saison.
- Le déplacement aux Ecureuil, n'est pas d'actualité cette année pour le comité. La participation étant réservée aux jeunes désireux de rentrer en structure pôle interrégionale, le comité ne compte qu'un prétendant, expatrié dans les alpes en Bi qualification à Saint Michel de Maurienne et confié à l'année à ORSATUS,
- Le déplacement au BENJ'S, n'est pas arrêté et sera étudiée au potentiel affiché de la catégorie tant chez les garçons que chez les filles.
- L'invitation à participer au nouveau circuit organisé par les PO les Andorrans et les Espagnols est retenue comme étant un outil de confrontation externe intéressant, présentant les avantages d'un coût inférieur à celui de la CFC, un dépaysement et une nouvelle émulation pour les jeunes.
- Une participation, autour de Raoul, à l'International-Ski-Games de Porto Nevoso en décembre, en Italie, sera étudiée et donc est rajouté au calendrier des courses.
- La finalité des circuits CRAJ et CRAA reste la finale de la Coupe de la Fédération. Il est posé comme objectif de marquer chaque année cette finale d'une victoire Auvergnate dans l'une des catégories. Ce qui a été réalisé lors des deux dernières éditions.
- La finalité du CRAJ pour les U12 U14 cette saison reste la participation aux Coq d'Or, (qui reste de la responsabilité des clubs quant au déplacement et l'encadrement sur site des qualifiés)
- La finalité du CRAJ pour les U10 cette saison reste la participation à la « Toy Pouce » qui relève d'une organisation et d'un déplacement comité.
- Les U8 sont réunis trois fois :
  - Sur un Super G à Chastreix
  - Sur la course de Laguiole
  - Sur la course des peluches au Lioran
- En l'état Le circuit régional offre :
  - Aux U10 : 5 courses et une finale
  - Aux U12 : 6 courses et une finale
  - Aux U14 : 10 courses et une finale
  - Aux U16 : 11 courses et une finale
  - Aux U30 & + : 7 courses et une finale

- La nécessité d'avoir des clubs qui proposent une activité sportive complémentaire au temps de ski sur l'ensemble de l'année est posée. La réflexion repose sur trois axes :
  - Avoir des sportifs accomplis sur les skis. Dans la recherche de performance il y aura tôt ou tard un frein en cas d'insuffisances d'acquisitions physiques.
  - Souder les effectifs, pour une émulation et une quête de performance.
  - Induire une culture au bénéfice de l'intéressé et à l'attention des générations futures

Il serait aussi non négligeable de se positionner en concurrence avec des sports pratiqués sur l'année.

### **La refondation du Comité**

Le président de la Commission Alpine, repris en son sens par le CTS, attire l'attention des membres de la commission Alpine sur les enjeux de l'entrée du comité dans la Grande Région Administrative Rhône-Alpes / Auvergne.

Le comité n'arrive pas à trouver une stabilité sur son territoire du fait de ses acteurs. En revanche le comité d'Auvergne est à l'extérieur de ses frontières, reconnu pour son travail, ses résultats sportifs, et l'énergie qu'il développe malgré ses faibles moyens financiers. Nous avons amené le comité à un niveau de crédit tel qu'il est légitime à discuter d'égal à égal avec les autres composantes de la sphère fédérale, à la table de la Grande Région. (Ce qui ne sera pas le cas, si nous n'avions jamais mis d'athlète dans les pôles Inter Régionaux et pôle France. Ce qui n'aurait jamais été le cas si nous étions restés sans « identité sportive », enlisés dans le GIRSA.

Il appartient à chacun de construire sur le reste de la mandature un outil viable dans le temps, qui serait suffisamment assis pour vivre sans les personnes actuellement en place.

A cette fin il est important que les « Guerre de clocher » cessent et que des bases communes amènent l'ensemble des acteurs à **la construction d'un projet cohérent et commun.**

Il faut pour cela que les Comités départementaux se réinscrivent dans l'arborescence Fédérale et ses obligations statutaires.

Il faut partir d'une refondation, pour construire la structure pérenne, que nos jeunes sont en droit de recevoir. Il est impératif d'être aussi costaud que les autres comités de la Grande Région. Leur colonne vertébrale est organisée autour des cadres techniques. Nous n'en avons qu'un, mais le nombre ne change pas la mission : **veillez à ce qu'orientations et utilisations de financements aillent dans le sens de la délégation d'état, confiée par le ministère de la Jeune des Sports et de la Cohésion Sociale, à la Fédération Française de ski et déclinée dans ses comités.**

Pour l'instant élu et outil sportif sont liés. Mais l'outil est en danger constant du fait de sa dépendance à l'élu. Nous avons trois ans pour éliminer cette dépendance et nous donner les moyens d'une gestion organisée autour du cadre d'état.

Aussi, une grande réunion de refondation est en préparation pour **le 10 octobre**, conviant l'ensemble des acteurs, sous l'égide du comité d'Auvergne, à l'invitation de son président et à l'initiative commune des présidents des commissions Alpine et Nordique et du CTS.

Levée de la séance : 21h